

DÉPARTEMENT
DE LA MARNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE SÉZANNE

ARRONDISSEMENT
D'ÉPERNAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 10 juillet 2023
.....

L'an deux mil vingt-trois, le 10 juillet à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de Sézanne s'est assemblé dans la salle ordinaire de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Sacha HEWAK, Maire, en vertu d'une convocation adressée individuellement à chaque conseiller le 4 juillet 2023.

Etaient présents : Mme CABARTIER, M. AGRAPART, Mme LEPONT, M. THUILLIER, M. GERLOT, M. LAJOINIE, M. MILLOT, Mme BARCELO, M. BACHELIER, Mme DANTON-GALLOT, Mme BLED, Mme CHARPENTIER, Mme DE SOUSA, Mme LEMAIRE, M. LOUIS, Mme BASSELIER, M. DE ALMEIDA, Mme GUERITTE et M. ODUNCU.

Etaient absents et excusés : M. PERRIN, M. MONTIER, Mme DA SILVA, M. QUINCHE, Mme PICOT, M. LÉGLANTIER et M. ADNOT. M. PERRIN, M. MONTIER, Mme DA SILVA ayant respectivement donné pouvoir à M. HEWAK, M. THUILLIER et Mme CHARPENTIER.

Mme CABARTIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

En exercice : 27
Présents : 20
Pouvoirs : 3
Pour : 23
Contre :
Abstentions :

Objet : Vote du Budget Supplémentaire 2023

RS/N° 2023- 07 – 04

Après examen en séance privée des commissions, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Budget Supplémentaire 2023 de la Ville de Sézanne qui est équilibré comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses	1 826 424,98
Recettes	1 826 424,98

Section d'investissement

Dépenses	2 372 276,93
Recettes	2 372 276,93

Pour extrait certifié conforme.

Signé :
Le Maire,
Sacha HEWAK